



La responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

LES PREMIERS TROPHÉES RSE EN AQUITAINE

Le 14 juin 2010, la Chambre régionale de commerce et d'industrie Aquitaine a organisé la première édition des « Trophées RSE Aquitaine » pour promouvoir la valeur ajoutée des démarches sociétales et encourager les entreprises engagées dans cette voie. Cette manifestation s'est déroulée en partenariat avec le Conseil régional d'Aquitaine, la DIRECCTE, l'Europe (FEDER), l'ADEME et le journal Sud Ouest, avec l'appui d'acteurs du développement économiques tels que le MEDEF, la CGPME, la CFDT, l'AFNOR ou la CRAMA.

Les « Trophées RSE », nés lors de l'édition 2008 de la Journée de l'Economie Aquitaine dédiée à ce thème, ont un double objectif : récompenser des entreprises responsables mais aussi mener des actions d'information, de sensibilisation et de formation à la RSE.

La remise des Trophées s'est déroulée à Cap Sciences (Bordeaux), sous le parrainage et en présence de Madame Nicole NOTAT, Présidente de l'agence de notation VIGEO. 200 chefs d'entreprise, syndicalistes et professionnels du développement durable étaient présents.



Table ronde lors des « Trophées RSE Aquitaine », le 14 juin 2010.

Pour les dirigeants, participer à cette action a permis de mesurer l'engagement de leur entreprise dans ce domaine et d'échanger avec d'autres chefs d'entreprise.

Plus de 65 entreprises aquitaines ont manifesté leur intérêt pour la démarche des Trophées RSE. 38 ont fait acte de candidature pour valoriser leur démarche responsable. Les dossiers ont été analysés par un jury composé de décideurs aquitains, de partenaires de l'opération², et présidé par le journaliste et écrivain Jean-Claude GUILLEBAUD.

Les candidatures ont émané d'entreprises de toutes tailles, originaires de l'ensemble de la région, et ont couvert un large spectre d'activités (agroalimentaire, vin, emballage, chimie, énergie, transports, aéronautique, automobile, santé, commerce, second œuvre, services, etc.).

Les partenaires des premiers « Trophées RSE Aquitaine » ont décidé de décerner trois prix (entreprises de 19 à 49 salariés, de 50 à 249 et de plus de 250 salariés) ainsi qu'un Grand Prix parmi les trois lauréats.

Les trois entreprises lauréates primées par le jury ont été :

- ROSKOPLAST (64), pour les entreprises de 19 à 49 salariés qui a aussi obtenu le Grand Prix,
- PYRENEX (40), pour les entreprises de 50 à 249 salariés,
- DE SANGOSSE (47), pour les entreprises de plus de 250 salariés.

La responsabilité sociétale des entreprises représente, selon le Livre vert de la Commission européenne, « l'intégration volontaire par les entreprises des préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes (salariés, syndicats, actionnaires, clients, fournisseurs, etc.) ».

Édito

TOUS RESPONSABLES

La RSE ? C'est comme Monsieur Jourdain et la prose : beaucoup en font sans le savoir... Ou plutôt croient en faire. Car la responsabilité sociale de l'entreprise est souvent mal comprise. Non, ce n'est pas que de la communication. C'est un engagement profond de l'entreprise qui suppose de redéfinir ses valeurs, sa stratégie et son organisation, en prenant en compte les trois piliers du développement durable : l'économique, le social et l'environnemental.

Non, la RSE n'est pas réservée aux grands groupes du CAC40. Au contraire ! Les entreprises lauréates des premiers trophées de la RSE en Aquitaine sont là pour le prouver ; de tailles différentes, elles évoluent toutes les trois sur des marchés différents :

Roskoplast, société de 33 salariés située à Lons (Pyrénées-Atlantiques) est spécialisée dans les emballages plastiques.

Pyrenex emploie 137 personnes dans le garnissage de plumes à Saint-Sever (Landes).

De Sangosse, avec ses 550 salariés, innove dans la protection des plantes à Pont-du-Casse (Lot-et-Garonne).

De quoi remettre en question bien des idées reçues sur la RSE... Car il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour faire progresser ce concept d'avenir dans les PME de notre région. Ce numéro de Situation Aquitaine fait le point sur les enjeux, les acteurs et les normes en matière de responsabilité sociale des entreprises.

Jean-Marie Berckmans
Président de la CRIC Aquitaine

¹ Pour en savoir plus : consulter le site www.tropheesrseaquitaine.com

² DIRECCTE Aquitaine, Journal Sud Ouest, CRIC Aquitaine, AFNOR Aquitaine, CRAMA, Conseil régional d'Aquitaine, ADEME, CFDT, MEDEF, CGPME

LA RSE, QUELLE VALEUR AJOUTÉE POUR LES ENTREPRISES ?

• La RSE en trois mots

La RSE repose tout d'abord sur un engagement du chef d'entreprise qui en fait une priorité pour le développement de sa société. Elle prend vie grâce à l'implication très étroite de l'ensemble des parties prenantes (salariés, actionnaires, clients, fournisseurs, riverains de l'entreprise, partenaires publics ou privés) pour intégrer leurs attentes.

« La RSE est la contribution de l'entreprise aux grands défis du développement durable. Ceux-ci doivent pénétrer l'entreprise dans tous ses métiers ».

Nicole NOTAT,
Présidente de l'agence de notation VIGEO

- **L'économique** : la RSE est un véritable levier de croissance pour l'entreprise qui se place dans une vision globale à long terme. Il ne s'agit pas de modifier la finalité du rôle de l'entreprise -la création de richesse- mais d'intégrer, dans les actes quotidiens, des facteurs de performance. Il s'agit d'une démarche créatrice de valeur au sens large du terme : sa réussite passe par la compréhension des enjeux, la communication des objectifs poursuivis et la justification de l'intérêt pour l'entreprise en termes de compétitivité.
- **Le social** : la RSE suppose l'adoption de principes tels que l'ouverture, le dialogue, l'anticipation et la transparence. Ces principes s'appliquent à tous les volets de la gestion des ressources humaines : développement des compétences, formation, équité et diversité professionnelle. Le dialogue social et le respect des droits humains sont une composante essentielle d'une démarche RSE.
- **L'environnemental** : cet aspect recouvre les actions volontaires mises en œuvre par les entreprises : bilans carbone, mesures d'économie d'énergie, recherche de nouvelles énergies plus propres, ou encore élaboration d'un plan de déplacement des salariés de l'entreprise. Le respect de la législation et de la réglementation en vigueur pour l'entreprise est essentiel.

« La RSE consiste à changer de paire de lunettes, agir par des actes simples dans son aire d'influence. La RSE est une question de valeur, une responsabilité quotidienne. Les trophées RSE valorisent l'engagement des chefs d'entreprise ».

Valérie MIRRIONE, DRH du groupe PIZZORNO
Environnement, lauréat 2009
des trophées RSE PACA

• Les enjeux de la RSE

« La mise en place de démarches RSE constitue une vraie dynamique pour l'ensemble des forces vives de l'entreprise. Elle correspond à une évolution des méthodes de management et d'organisation de l'entreprise ».

Jean-Marie BERCKMANS,
Président de la CRCI Aquitaine

Au croisement de la mondialisation des économies et de la prise en compte du concept de développement durable, la responsabilité sociétale des entreprises constitue bien un mouvement de fond et s'installe au cœur des modes de gouvernance des entreprises.

La performance d'une entreprise dépend de plus en plus de ses pratiques en matière de RSE. Cela montre sa capacité à penser sur le long terme et à travailler en interne. Aujourd'hui, de nombreuses entreprises engagées dans une démarche RSE sont plus compétitives, car au-delà de la réflexion, elles ont su apporter des réponses innovantes. Les chefs d'entreprise et les parties prenantes déjà engagés dans cette voie prennent de l'avance vers une performance à long terme.

Véritable projet d'entreprise et outil de management, la RSE devient un enjeu stratégique. Elle fédère, motive et encourage la créativité et la productivité. La RSE est un niveau d'exigence accru : ce n'est pas une activité distincte, ni l'affaire d'experts, mais une responsabilité assumée et partagée par l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise.

«Un déclic culturel doit s'amorcer afin que les contraintes se transforment en opportunités et les coûts en investissements. L'entreprise doit prendre conscience qu'elle a intérêt à intégrer des facteurs de performance sociétale, environnementale et sociale aux facteurs de performance traditionnelle économique».

Nicole NOTAT,
Présidente de l'agence de notation VIGEO

Les entreprises évoquent les bénéfices d'une démarche RSE :

- image de l'entreprise valorisée,
- compétitivité optimisée,
- positionnement concurrentiel amélioré,
- risques de crise réduits,
- coûts environnementaux et sociaux maîtrisés,
- qualité des relations avec les parties prenantes améliorée,
- capacité d'innovation accrue.

Malgré quelques freins persistants :

- changement d'organisation à appréhender,
- manque de moyens, de temps, de ressources,
- manque d'informations,
- manque d'intérêt des parties prenantes,
- multiplicité des référentiels qui limite la lisibilité de la démarche.

LES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA RSE

• Acteurs internes

Les dirigeants d'entreprise sont les premiers acteurs de la RSE. Ils impulsent la démarche à laquelle ils doivent faire adhérer **leurs salariés**.

Les problématiques soulevées par cette démarche concernent l'ensemble des entreprises, quelle que soit leur taille, même si celle-ci peut jouer sur la capacité financière, matérielle et humaine à s'engager.

La démarche RSE est plutôt menée par des grandes entreprises qui possèdent davantage de moyens pour mettre en place une telle stratégie.

Cependant, constate Nicole NOTAT, la taille humaine des entreprises crée une relation de proximité qui facilite, si le climat social est bon, les solutions sur mesure. Les moins grandes entreprises ont parfois plus de souplesse dans l'affectation des postes et des compétences.

• Acteurs externes

Les acteurs externes influencent souvent l'implication du chef d'entreprise dans la démarche RSE.

Les autorités publiques et les institutions internationales sont les garants de la stratégie de développement durable. En France, la loi sur les Nouvelles Régulations Economiques (NRE) et le Grenelle de l'environnement visent notamment à promouvoir la démarche RSE.

Les clients peuvent guider la démarche par leurs exigences de consommation.

Les partenaires sociaux accompagnent la mise en place de la démarche RSE qui favorise le dialogue social entre les employés et les dirigeants.

Les entreprises créent parfois des partenariats avec des **organisations non gouvernementales** qui constituent une caution morale et favorise la mise en place d'une démarche RSE.

Les agences de notation valorisent la démarche RSE en permettant aux entreprises de se mesurer, de se comparer à l'aide d'un référentiel.

Les CCI d'Aquitaine et la RSE

Afin de sensibiliser les entreprises aux enjeux d'une telle démarche, les CCI ont organisé, avec l'AFNOR ou d'autres institutions des réunions d'information, lors de la Semaine du Développement Durable au mois d'avril 2010.

Certaines CCI ont mené des actions collectives avec plusieurs partenaires tels que des banques, des agences de notation ou encore les Ecoles de Commerce (ESC Pau et BEM à Bordeaux).

Des chaires sur la RSE ont été mises en place à cette occasion. La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Aquitaine a organisé, la première édition des « Trophées RSE Aquitaine ».

« Tous ceux qui sont intéressés par la responsabilité sociale ont pu s'exprimer sur l'élaboration de la norme ISO 26 000. L'instrument est ainsi légitimé ».

Thierry DEDIEU, Secrétaire confédéral à la CFDT, en charge des questions européennes.

LA NORMALISATION AU SERVICE DE LA RSE

La famille des normes ISO 9000 a été élaborée pour répondre aux attentes des entreprises sur la manière de satisfaire leurs clients. C'est une norme opérationnelle qui fournit des définitions et des outils de management de la qualité. Selon l'AFNOR, le terme management de la qualité recouvre ce que « l'organisme fait pour satisfaire aux exigences qualité des clients, aux exigences réglementaires applicables, tout en visant l'amélioration de la satisfaction des clients et l'amélioration continue de sa performance dans la réalisation de ces objectifs ».

La famille des normes ISO 14000 concerne le champ de l'environnement et accompagne les entreprises dans la gestion de leurs activités en termes de maîtrise de leur impact sur l'environnement. Il s'agit du « management environnemental », terme qui recouvre, selon l'AFNOR, « ce que l'organisme fait pour réduire au minimum les effets dommageables de ses activités sur l'environnement, et améliorer en permanence sa performance environnementale ».

Dans le domaine de la RSE, une norme spécifique sera prochainement mise au point : depuis 2005, différentes parties prenantes ont commencé à constituer la **norme ISO 26 000**, guide des pratiques de responsabilité sociale des entreprises. **Sa publication est prévue pour l'automne 2010**. Selon l'AFNOR, deux pratiques fondamentales sont décrites dans la norme ISO 26 000 :

- l'identification des impacts des décisions et activités de l'organisation,
- l'identification des parties prenantes et le dialogue avec celles-ci.

« La norme ISO 26 000 n'a de sens que si elle est complètement intégrée dans la structure de l'entreprise ».

Didier GAUTHIER,
Président de la plate-forme française ISO 26 000

La norme ISO 26 000 se différencie des précédentes car elle situe l'homme et non le management ou l'organisation du travail, au cœur du débat. Elle le positionne par rapport à ses attentes, à son bien-être, dans une logique décloisonnée.

La France participe activement à l'élaboration de l'ISO 26 000 et a notamment pris la responsabilité d'un groupe en charge de la rédaction des questions centrales de responsabilité sociale. Localement, il a été mis en place « des plates-formes ISO 26 000 ». Il en existe une pour le Grand Sud-Ouest à laquelle la CRCI Aquitaine, la CCI de Bordeaux, la CRAMA, la FRCAA et des entreprises adhèrent³. A l'inverse des normes ISO 9000 et ISO 14 000, la norme ISO 26 000 n'est pas destinée à la certification. Les entreprises qui cherchent une valorisation de leur démarche RSE en réclamant une compatibilité avec les préconisations ISO 26 000, le feront d'une manière opérationnelle.

« L'ISO 26 000, norme de troisième génération, se trouve dans le champ de la rationalité substantive, c'est-à-dire qu'elle vise à donner du sens à une stratégie d'entreprise qui intègre des principes de responsabilité sociétale (...), on peut alors se poser la question de la pertinence d'une certification ».

Alain JOUNOT, Responsable du département Innovation et Développement d'AFNOR certification.

LES TROIS PREMIERS LAURÉATS 2010 EN AQUITAINE

Les trophées RSE Aquitaine 2010 ont récompensé trois entreprises pour leur engagement et leur capacité à intégrer les enjeux sociaux, environnementaux et économiques à leur activité.

Dans la catégorie « entreprises de 19 à 49 salariés » : ROSKOPLAST



Nicole NOTAT remet le trophée au Directeur général de la société Roskoplast, Jean-Luc VIDAL

Le lauréat de la catégorie «entreprises de 19 à 49 salariés» est la société Roskoplast. Ce Trophée lui a été remis par Frédéric MACKAIN, Secrétaire général aux affaires régionales. Grâce à une démarche complète et affirmée en matière de RSE, **cette entreprise a également remporté le Grand Prix**, récompensant le meilleur dossier, toutes catégories confondues.

Créée en 1967, Roskoplast (membre du réseau entrepreneur d'avenir⁴) est spécialisée dans la production de packagings transparents sur-mesure pour les opérations promotionnelles de produits cosmétiques.

Sa vision de la responsabilité sociétale en quelques mots : équité, solidarité, partage, innovation et pérennité.

«Parmi l'ensemble des projets hautement qualitatifs qui nous ont été présentés, notre choix, pour le Grand Prix, s'est porté sur la société Roskoplast. Une petite PME qui a su développer de manière approfondie, et exemplaire, une démarche RSE. Son dossier de candidature, extrêmement précis, détaillé et convaincant confirmait lui aussi cet engagement ».

Jean-Claude GUILLEBAUD,
écrivain et journaliste,
Président du Jury

Dans la catégorie « entreprises de 50 à 249 salariés » : PYRENEX



Alain ROUSSET, Président du Conseil régional d'Aquitaine remet le trophée au Président directeur général de la société Pyrenex, Edouard CRABOS

Le lauréat de la catégorie « entreprises de 50 à 249 salariés » est la société Pyrenex, distinguée pour sa politique qualité, sa capacité d'innovation et son souci permanent de la préservation de l'environnement.

Entreprise familiale fondée en 1859, Pyrenex s'impose aujourd'hui comme le leader européen du garnissage en plumes et duvet d'oie ou de canard.

Son leitmotiv : « Faire de la maîtrise de l'environnement un avantage concurrentiel ».

Sa vision de la responsabilité sociétale en quelques mots : respect, nature, génération future, équilibre, actions responsables.

« La Région Aquitaine accompagne les entreprises sous réserve du respect des conditions d'un développement durable. Une réflexion devra être menée pour conditionner les aides selon des critères sociétaux ».

Alain ROUSSET,
Président du Conseil régional
d'Aquitaine

Dans la catégorie « entreprises de plus de 250 salariés » : DE SANGOSSE



Patrick VENRIES, Rédacteur en chef du journal Sud-Ouest remet le trophée au Directeur général de la société De Sangosse, Nicolas FILLON

Le lauréat de la catégorie «entreprises de plus de 250 salariés» est la société De Sangosse, notamment pour sa politique exemplaire en matière de ressources humaines.

Implantée en Lot-et-Garonne, De Sangosse est une entreprise qui développe et commercialise des produits conventionnels de protection des plantes et de bio contrôle dans le cadre d'une agriculture durable. Elle est également fabricant d'anti-nuisibles. De Sangosse est présente aux niveaux national et international. Des activités qui l'ont amenée à développer un véritable management environnemental.

Sa vision de la responsabilité sociétale en quelques mots : croissance, éthique, pérennité, investissement, innovation.

« Il est méritoire de consacrer aux aspects humains de la vie d'une entreprise autant d'énergie, quand les marchés sont difficiles à conquérir ».

Patrick VENRIES, Rédacteur en chef du journal Sud-Ouest

Retrouvez les témoignages des dirigeants de ces entreprises dans la Note de Conjoncture des CCI d'Aquitaine de Juin 2010 sur www.aquieco.com ainsi que dans les vidéos de la remise des trophées sur le site www.tropheesRSEAquitaine.com

⁴ Pour en savoir plus : www.entrepreneursdavenir.com